

BGer 5D 72/2009 vom 9. Juli 2009

Bundesgericht, 2009-07-09, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bger_5D_72_2009

FR: TF 5D 72/2009 du 9 juillet 2009

IT: TF 5D 72/2009 del 9 luglio 2009

Regeste

décision sur mesures probatoires | Droits réels

Erwägungen

E. 1

Le Tribunal fédéral examine d'office la recevabilité des recours qui lui sont soumis (ATF 134 III 115 consid. 1 p. 117 et les arrêts cités).

E. 1.1

La décision attaquée est une décision incidente, parce qu'elle ne met pas un terme à la procédure en matière de droit de passage (ATF 133 III 629 consid. 2.2 p. 631). Sous réserve d'exceptions non réalisées dans le cas présent (art. 92 et 93 al. 1 let. b LTF), une pareille décision n'est sujette à un recours immédiat que si elle peut causer un préjudice irréparable, c'est-à-dire un préjudice de nature juridique qu'un jugement sur le fond, même favorable au recourant, ne ferait pas disparaître complètement (ATF 135 II 30 consid. 1.3.4 p. 36; 134 III 426 consid. 1.3.1 p. 430 et la jurisprudence citée); la simple possibilité d'un préjudice irréparable suffit (ATF 135 II 30 consid. 1.3.4 p. 36; 134 III 188 consid. 2.1 p. 191 et les citations). La condition du préjudice irréparable s'apprécie eu égard à la décision de première instance. Si la question qui a fait l'objet de la décision incidente de première instance peut être soulevée à l'appui d'un recours contre la décision finale, il n'y a pas de préjudice irréparable.

E. 1.2

En l'espèce, la question de savoir si le jugement sur le fond sera erroné en raison du fait que le Juge de Commune de A. _____ aurait, à tort, écarté les allégués et moyens de preuve nouveaux du recourant, pourra faire l'objet d'un recours sur le fond. Il s'ensuit que la décision incidente attaquée ne cause pas de préjudice irréparable à l'intéressé. En conséquence, son recours est irrecevable.

E. 2

Le recourant, qui succombe, supportera les frais judiciaires (art. 66 al. 1 LTF). Il n'y a pas lieu d'allouer des dépens à l'intimé, qui n'a pas été invité à répondre.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.